



## Pays de Herve au futur

### Processus transversaux et Questions de contexte

#### Processus transversaux

<p>Processus d'appropriation</p>	<p><b>Un interlocuteur, une vision</b>          « Chacun s'exprime librement parce que chaque personne qui est impliquée dans un tel processus porte le projet mais le porte avec sa propre vision. Il peut y avoir des points de vue différents à l'intérieur même de chaque groupe de projet de prospective. Si d'autres interlocuteurs du groupe du Pays de Herve, soit d'autres administrateurs, d'autres membres de l'asbl, soit des personnes qui sont associées à un titre moins actif, devaient donner leur avis, on entendrait encore des points de vue très différents. C'est en ce sens qu'il faut être prudent sur la retranscription d'un propos unique et isolé de celui de l'ensemble des participants à la démarche. »</p> <p><b>La reconnaissance des gens dans l'appellation de la démarche</b>          « Il faut indiquer "Pays de Herve au Futur" dans la mesure où "Herve au Futur" est identifié à la commune de Herve. « Pays de Herve », cela dit quelque chose aux gens, qu'ils soient de l'intérieur ou de l'extérieur. »</p> <p><b>La maîtrise du développement du territoire comme axe mobilisateur</b>          « La motivation de maîtrise du développement du Pays de Herve par les acteurs eux-mêmes s'est très rapidement avérée être l'axe mobilisateur commun de la démarche face à un « territoire en surchauffe » tel qu'en parle Yves Hanin. »</p> <p><b>Une vision commune non aboutie</b>          « Une vision équilibrée (la « recherche du juste compromis ») du développement du territoire, tenant compte de l'économique, du social, du culturel et de l'environnemental reste à consolider. »</p>
<p>Implication des parties prenantes</p>	<p><b>L'initiative d'une personne, ancrée dans le territoire relayée par un groupe de citoyens actifs, en vue d'impliquer tous les acteurs</b></p> <p>« L'impulsion première émane d'une personne, fils d'agriculteur, héritier d'un ancien engagement politique communal, soucieux de la préservation du paysage bocager et du potentiel environnemental du Pays de Herve, relayé ensuite par un groupe de citoyens, originaires de plusieurs communes du Pays de Herve, aux profils professionnels et aux sensibilités diverses.</p> <p>Leur projet : construire le futur du Pays de Herve en impliquant activement, de manière participative et transversale, les pouvoirs publics locaux et régionaux, les acteurs économiques, sociaux, les associations, les citoyens. »</p>

<p>Processus d'apprentissage sociétal</p>	<p>« Il y a une tension rurale – environnementale – ancrée sur la sauvegarde des caractéristiques anciennes du territoire -, on va dire comme cela. Et puis une autre tension qui est : regardons plus vers le futur sans jeter le passé et en tenant compte bien entendu, –et, travaillons non pas seulement sur une dimension du pays (par exemple, l'environnement), mais sur toutes ses dimensions (économique, sociale, culturelle, etc.). Il y a des choses communes, il y a un dénominateur commun, mais le dénominateur commun ne suffit pas. Je pense que c'est toujours possible, le fait qu'on se contente de ce petit dénominateur commun, sur un contenu à minima, mais, attention, se contenter d'un contenu à minima risque de faire en sorte que l'on en reste à une vision qui soit très conservatrice du point de vue social. »</p> <p><b>La nécessité du temps</b></p> <p>« Il faut aboutir à des résultats concrets mais dans une vision articulée avec un processus bien maîtrisé. Et pour cela, l'accompagnement dans le temps, par des centres de ressources, est nécessaire, surtout si les promoteurs sont des citoyens bénévoles. Je pense que la vision prospective est quelque chose qui n'est pas acquis après 3 ou 6 mois. Il faut du temps pour que cela soit intégré. Et je crois qu'il y a des choses qui ont perfuné mais il aurait encore fallu plus de temps. C'est un élément important. Qu'est-ce qu'il eut fallu ? Il eut fallu que les instituts qui mettaient leur force à disposition soient aussi payés pour poursuivre l'accompagnement de la démarche. Et qui eut pu les payer ? Et bien, nous en revenons à la case départ, le soutien politique et financier. »</p> <p>« Il faut travailler dans une complémentarité entre le politique, les centres de ressources, les universités, l'administration, bien entendu, les pouvoirs locaux. A ce moment-là, on peut développer un exercice sur la durée. Il faut donc des moyens financiers, humains et scientifiques pour travailler dans la durée. Sans cela, sans l'assurance de la durée, ce sont des exercices qui sont pure perte, parce que, à ce moment-là, ils peuvent être démobilisateurs. »</p>
<p>Diffusion du travail</p>	<p><b>La rédaction d'un Manifeste en 2002</b></p> <p>« Le diagnostic a fait l'objet d'un colloque organisé en juin 2001 à Froidthier. Celui-ci connut un franc succès. A partir d'un groupe de base réunissant dix à quinze personnes, la démarche a réussi à rassembler environ 200 personnes lors de ce colloque. En février 2002, le Manifeste né de cette première initiative précisa les principes proposés pour un développement équilibré et durable du Pays de Herve (« Pour savoir ce que l'on veut, il faut s'identifier »). Il s'articule en deux points : un constat analytique et la construction du futur du Pays de Herve selon les dimensions de l'aménagement du territoire, socio-économique et culturelle. »</p> <p><b>L'organisation du colloque à Welkenraedt le 17 avril 2004</b></p> <p>« Un colloque grand public a été organisé le 17 avril 2004 à Welkenraedt pour présenter les résultats des consultations et du travail mené avec les centres de ressources. Il a ainsi permis aux entrepreneurs, aux syndicalistes, aux acteurs culturels, aux responsables d'institutions – sociales, environnementalistes, agriculteurs (trices) –, aux décideurs publics locaux ou régionaux –</p>

	<p>aux bourgmestres ou échevins, aux responsables au niveau régional ou euro-régional de débattre du futur du territoire. »</p> <p>« Les participants ont eu pour rôle de se prononcer sur la validité des enjeux pour le développement futur du Pays de Herve qui ont émergé des réunions tenues préalablement en différents lieux, et à présenter leurs propositions d'actions pour construire celui-ci de manière concertée et transversale. »</p> <p><b>La journée de l'Action Paysage le 25 novembre 2006 et ses suites</b>  « L'asbl a choisi de passer à une phase opérationnelle en activant l'action Paysage comme base du programme 2006.</p> <p>Diverses activités ont été réalisées : journées « patrimoine citoyen », enquête sur le paysage lancée en juillet 2006 auprès de 1250 personnes sélectionnées en fonction de leur appartenance géographique et professionnelle (les réponses à celle-ci ont été analysées par différents centres de ressources : FRW, SEGEFA, CREAT), réunions organisées dans plusieurs communes afin de recueillir l'avis des habitants, acteurs, décideurs, sur les enjeux paysagers pour le Pays de Herve, les réponses à y apporter, les projets et actions à conduire.</p> <p>Ce travail a permis de dégager les grands axes d'un « Projet de Convention du paysage du Pays de Herve ». Celui-ci a été présenté lors d'une rencontre publique à Herve, le 25 novembre 2006, qui a réuni près de 200 personnes. Au cours d'ateliers actifs, celles-ci ont apporté leur contribution à la concrétisation de ce projet. Les députés de chaque parti ont soutenu et appuyé les principes, les engagements de cette « Convention » qui sera soumise dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2007 à l'approbation et à la signature des conseils communaux issus des élections d'octobre 2006, à tous les acteurs de la société civile, etc. »</p> <p>Publications des actes des colloques de Froidthier 2001, du Manifeste « Le Pays de Herve au futur », des actes des colloques de Welkenraedt 2004, conférences de presse, sortie d'une lettre d'information en mai 2006.</p> <p>Participation à divers séminaires, conférences, colloques, etc. : assises du développement local, Parc des Trois Pays, Liège 2020, SPAN, journées Action publique et développement local de la FUCAM, de la CPDT, etc., qui ont permis de faire connaître l'initiative <i>Pays de Herve – Futur</i>.</p> <p>Actuellement, pour des raisons financières, <i>Pays de Herve -Futur</i> ne dispose pas de site Internet. Le site Internet de la maison du tourisme du Pays de Herve présente cependant de nombreuses informations sur certains aspects de la vie du Pays de Herve : informations touristiques, culture, manifestations diverses, etc.</p>
<p>Quoi d'autre ?</p>	

## Questions de contexte

<p>Délimitation du contexte de l'exercice</p>	<p><b>La reconnaissance des gens dans l'appellation de la démarche</b>  « Il faut indiquer "Pays de Herve au Futur" dans la mesure où "Herve au Futur" est identifié à la commune de Herve.  « Pays de Herve », cela dit quelque chose aux gens, qu'ils soient de l'intérieur ou de l'extérieur. »</p>
<p>Légitimité et confiance en l'opérateur</p>	<p><b>Le pluralisme et la diversité des initiateurs</b>  « La diversité des provenances (différents milieux socioprofessionnels, habitants de diverses communes du Pays de Herve), des sensibilités (à l'environnement, au paysage, à l'agriculture, à la culture, aux questions sociales, au caractère rural, etc.), ainsi que le pluralisme politique (sans qu'ils ne soient les représentants en titres et qualités des différents partis) du groupe des initiateurs de la démarche a donné à celui-ci une certaine légitimité au regard tant des citoyens que des autorités communales du Pays de Herve ou d'autres acteurs.</p> <p>Leur volonté d'associer l'ensemble de ceux-ci à la démarche, de manière participative, ainsi que l'appel à des centres de ressources reconnus, a renforcé progressivement la confiance de la population, des acteurs et décideurs, vis-à-vis des initiateurs. »</p>
<p>Emergence de la créativité et de management de l'innovation</p>	<p><b>Construire ensemble comme plus petit dénominateur commun</b>  « Au départ, ce sont quelques citoyens, soucieux du développement harmonieux de leur milieu de vie, soucieux sans doute de défendre d'abord leurs préoccupations propres, mais de manière ouverte, qui ont pris l'initiative. Ensuite, de par celle-ci, ils se sont confrontés avec d'autres intérêts parfois contradictoires, mais tout aussi légitimes que les leurs. Ils ont perçu et formalisé l'intérêt d'un dénominateur commun à tous les habitants et acteurs du Pays de Herve, celui que représente un projet de développement global, prospectif, participatif, transversal et équilibré de leur région. »</p> <p>« Nous construisons ensemble plutôt qu'éparpillés, chacun de son côté. Je pense que ce point de vue, « construire ensemble », c'est peut-être le plus petit dénominateur commun du groupe, et, en soi, c'est déjà beaucoup. »</p>
<p>Recrutement et implication des parties prenantes et des acteurs</p>	<p>« L'association <i>Pays de Herve – Futur</i> a été créée en février 2002 sur base du Manifeste. Elle a été ouverte à toute personne intéressée. Elle s'est fait connaître aux communes et à la Région en participant à diverses démarches prospectives telles que le Parc des trois Pays, Wallonie 2020, Liège 2020, aux Assises du Développement local organisées par l'ULB – IGEAT, aux journées de la FUCAM, etc.</p> <p><i>Pays de Herve - Futur</i> compte aujourd'hui une quarantaine de membres ; ses activités ont permis d'élargir son audience au-delà, puisque à chaque grande réunion ou colloque organisé on voit près de 200 personnes se réunir, sans compter les nombreuses personnes assistant à des réunions décentralisées dans les villages. »</p>

	<p><b>Essoufflement et recul de la participation après le colloque de Welkenraedt</b></p> <p>« Après le colloque de Welkenraedt en avril 2004, il y a eu, pendant quelque temps, une espèce d'arrêt. Certains se sont dit : « On n'est pas encore reconnu, on n'a pas l'appui des politiques, on n'a pas dégagé de moyens financiers, les communes ne s'engagent pas assez. Tout compte fait, ça ne marche pas, on va peut-être devoir arrêter, ça ne va plus ». Et effectivement, nous avons un peu patiné. Parce que, si dans le groupe moteur, ceux qui sont vraiment à l'initiative de départ patinent, cela pose problème. On ne peut pas tirer les gens malgré eux. »</p>
<p><b>Nature de la participation (gouvernance) et position des acteurs</b></p>	<p>« On ne peut pas ignorer qu'il y a là à la fois du « politique » et du « personnel » dans cette démarche. »</p> <p><b>Tensions entre ruralisme et écologie</b></p> <p>« Au départ, une tension s'est exprimée entre l'idée du premier initiateur de la démarche de faire un parc naturel et les points de vue des agriculteurs/chasseurs notamment. »</p> <p><b>Le rassemblement de différents types d'acteurs</b></p> <p>« Après le colloque de Welkenraedt de 2004, on s'est demandé : Qu'est-ce qu'on veut ? On s'est alors dit : notre démarche est participative, elle est citoyenne. C'était des mots que certains aimaient, d'autres n'aimaient pas, parce que les tendances ne sont pas toutes les mêmes. Tout le monde n'était donc pas nécessairement d'accord avec ce terme-là. »</p> <p>« Mais on disait : on va essayer de se mettre ensemble. Oui, il faut sensibiliser des acteurs communaux. La commune, c'est vraiment un pilier, il faut les mettre dans le coup et de toute manière, c'est incontournable. Et puis d'autres ont dit : il y a les acteurs économiques. D'autres, les acteurs culturels. J'ai insisté sur les acteurs sociaux parce que j'ai une sensibilité particulière à cette dimension.</p> <p>Les communes doivent jouer un rôle prépondérant dans cette opération. Et puis, si nous voulons arriver à quelque chose, il nous faudra aussi des moyens. Il faudra aller chercher des moyens quelque part, dans les communes et à la Région, c'est du moins ce que nous avons pensé à cette époque - là. »</p>
<p><b>Désir de prospective (Quand lancer l'exercice ?)</b></p>	<p>La nécessité de mieux préciser l'orientation de l'initiative de départ et d'obtenir une adhésion plus forte de la population, des décideurs et des acteurs, conduisit les promoteurs à approfondir le sens de leur démarche.</p> <p>En juin 2003, <i>Pays de Herve - Futur</i> décide de lancer une réflexion prospective. Selon les promoteurs de l'initiative, il s'agissait « d'actualiser le questionnement dressé trois ans plus tôt, de définir précisément les enjeux pour le futur du Pays de Herve, les réponses souhaitables à ceux-ci, et de passer ensuite progressivement à une démarche de stratégie de territoire et le lancement de projets concrets en cohérence avec celle-ci ».</p>

<p>Construction d'une communauté de pratiques au niveau territorial (prospective continue)</p>	<p>La démarche de Pays de Herve-Futur est soucieuse de prendre en compte les orientations stratégiques des territoires associés et voisins : villes de Verviers et de Liège, le Parc des trois Pays, etc.</p> <p>En outre, elle est également soucieuse de dialoguer avec la Région wallonne et avec l'Eurégio.</p>
<p>Quoi d'autre ?</p>	
<p>Les sources de financement et la visibilité</p>	<p>Nous bénéficions actuellement du :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soutien de quelques communes (3, 4), à raison d'1/2 Euro/an/habitant.</li> <li>- soutien de SPAN (réalisé avec la FRW et l'IGEAT-ULB), dans le cadre de notre participation au projet transrégional européen SPAN.</li> </ul> <p>« Nous notons une contradiction de la part de la Région wallonne : celle-ci a la volonté de développer une démocratie participative mais elle n'octroie pas les financements pour développer les outils adéquats. Il faut en effet des moyens financiers, humains et scientifiques, ainsi que du temps pour mener un exercice de prospective. »</p> <p>« Une première demande de subvention liée à l'initiation d'un « projet de pays » a été déposée à la Région en mars 2002 sur base du SDER et de l'approche développée en France à ce sujet. Une demande de soutien financier a été également lancée auprès des communes. Si certaines de celles-ci ont apporté un soutien à l'initiative de <i>Pays de Herve-Futur</i>, la lenteur de l'avancement du dossier auprès du Gouvernement wallon n'a pas permis aux initiateurs de faire avancer le projet aussi vite qu'ils ne l'auraient voulu. « A moins que la réflexion n'était pas suffisamment approfondie ? Auquel cas, cela démontre la nécessité d'une réelle visibilité pour être reconnu ».</p> <p>Fin 2004 / début 2005, le dossier de financement a été réalimenté et déposé à la Région wallonne. Depuis l'automne 2006, les contacts avec le ministère du logement et de l'aménagement du territoire sont positifs et de bon augure pour la possibilité d'une subsidiation éventuelle à l'horizon 2007-2008.</p>